

**Circonscription de PAU Sud**

05.59.61.01.96



ce.0641922s@ac-bordeaux.fr

**École élémentaire du fronton de Nay****COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ÉCOLE**

le 16/03/2021 de 17h40 à 20h15

**PARTICIPANTS**Présents :

- Déborah Pucheu (Professeur des écoles, directrice)
- Estelle Carricart (Professeur des écoles, directrice)
- Marie-Pierre Coustille Cossou (Professeur des écoles)
- Annabelle Fradet (Professeur des écoles)
- Françoise Loustau Chartez (Professeur des écoles)
- Bruno Bourdaa (Maire)
- Pascale Durand (Mairie - adjointe chargée des écoles)
- Dominique Croza Monière (Directrice périscolaire)
- Sabrina Meneses (Représentante des parents d'élèves)

Excusés :

- Véronique Gerde (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Curtis Lavoine (Professeur des écoles)
- Crystèle Pees Lalanne (Professeur des écoles)
- Laura Bidaubayle (Représentante des parents d'élèves)
- Gaëlla Demange (Représentante des parents d'élèves)

Rédacteur compte rendu : Déborah PUCHEU

<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Eléments de discussion ou d'information</i>	<i>Décision prise</i>
• <b>PARCOURS DE L'ÉLÈVE</b>		
a. Fonctionnement des dispositifs d'aides mis en place pour les élèves	L'école dispose d'un dispositif ULIS. Cette année, 9 élèves sont inscrits sur le dispositif (10 en début d'année). Ces élèves sont dans leur classe de référence pour les apprentissages et peuvent bénéficier de l'appui de l'enseignant spécialisé, coordonnateur du dispositif, pour l'adaptation et la mise en place d'outil de	Information

Année Scolaire 2022-2023

	<p>compensation. Des temps de remédiation et d'anticipation sont également prévus dans le dispositif. Selon les besoins, certaines notions peuvent être travaillées dans le dispositif.</p> <p>Ce dispositif peut permettre une flexibilité au niveau des modalités de travail dans l'ensemble des classes de l'école. En effet des temps de co-intervention peuvent être mis en place, permettant ainsi de travailler en ateliers / petits groupes avec l'enseignant de la classe et le coordonnateur. Le coordonnateur a également un rôle de conseil pour l'identification des besoins des élèves de l'école.</p> <p>Indépendamment du dispositif ULIS, d'autres dispositifs d'aides peuvent être mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Différenciation en classe (adaptation des travaux, modalités d'apprentissage, matériel de manipulation)</li> <li>• <u>PPRE</u> : Pour cibler des objectifs précis et mettre en regard les différentes aides proposées</li> <li>• <u>APC</u> : Ce dispositif n'est pas uniquement dédié aux élèves rencontrant des difficultés ; il peut aussi intervenir dans le cadre de projet spécifique.</li> </ul> <p>Si ces aides ne suffisent pas, des dispositifs plus spécifiques sont mis en place (PPS, PAP).</p> <p>L'équipe du RASED vient en appui des équipes en place pour aider à l'identification des besoins des élèves. Ils sont venus depuis le début de l'année à plusieurs reprises dans les classes.</p>	
<p>b)Présentation des dispositifs de protection de l'enfance</p>	<p>Les services de la protection de l'enfance sont coordonnés par le président du conseil départemental. Le CRIP et la SDSEI Est Béarn Site de Nay sont les principaux acteurs de ces services. Ils peuvent être sollicités par tous les acteurs éducatifs. Les enseignants ont un rôle déterminant dans la prévention et le repérage. La PMI, le médecin scolaire, le psychologue scolaire sont des points d'appui à la disposition de toutes les familles qui en formulent le besoin.</p> <p>Le numéro d'urgence à solliciter en cas d'une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être (violences psychologiques, physiques et sexuelles) est le 119</p>	<p>Information</p>

<p>c) Conseil école / collège</p>	<p>Le conseil école / collège a eu lieu le 21 novembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résultats des évaluations nationales d'entrée en 6ème ont été présentés.</li> <li>• Différentes pistes de projets de liaison école / collège ont été présentées. Sur ce point, les élèves de CE2/CM1 et CM2 vont transmettre une nouvelle policière (en cours d'écriture) à une classe de 4ème en vue de la traduction de celle-ci en anglais.</li> <li>• Dans le cadre du projet Phare, un travail de réflexion sur l'empathie a été débuté entre les membres du conseil école/collège. Celui-ci sera poursuivi lors du prochain conseil école / collège le 27 mars.</li> </ul>	<p>La mairie propose de réaliser un exemplaire papier de la nouvelle policière (en cours d'écriture) pour chaque élève des deux classes participantes</p>
-----------------------------------	--	---

## 2. PROJET ET VIE DE L'ECOLE

<p>a) Bilan intermédiaire des projets de classes et des actions communes de l'école</p>	<p><b>Réalisés depuis le dernier conseil d'école :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Frisson Bordères</u> : classes CP/CE1 et CE1/CE2/CM1 - atelier en classe le 21/10/2022 avec l'intervention de l'illustratrice CHIARA ARSEGO =&gt; financé par la coopérative de l'école (200 euros).</li> <li>• <u>Maison carrée</u> : Classes CE2/CM1 et CM2 - Rencontre à la maison Carrée avec l'illustratrice Hélène Larbaigt le 21/10/22 =&gt; financée par la maison carrée (mairie) ;</li> <li>• <u>Cinéma de Noël</u> : financé par la mairie le 16 décembre pour les quatre classes (film d'animation Célestine pour les CP CE1 et là-haut pour les trois autres classes). Le 17 décembre, un goûter de Noël a ensuite été organisé par la mairie.</li> <li>• <u>Projet Natation</u> 9 séances en P2/P3 pour les classes CE2/CM1 et CM2 =&gt; <b>merci pour l'investissement des parents agréés ;</b></li> <li>• <u>Projet Rugby</u> : 3 séances, avec les interventions du club USCN et de Julie Grienberger conseillère technique, ont eu lieu en période 3 pour les classes de CP CE1 CE2 et se poursuivent cette période 4 pour les classes de CE2/CM1 et CM2. Une rencontre sportive est prévue le 4 avril pour les</li> </ul>	<p>Le conseil d'école remercie l'APE et la mairie pour le financement de ces projets.</p>
---	---	---

quatre classes.

- Participation au carnaval Vath Vielha le 24 février ;
- Maison carrée : Animation / exposition « Les sentinelles du climat » le 28 février pour les classes de CE2/CM1 et CM2; Financée par la mairie ;
- Visite de la mairie : le jeudi 9 mars pour les classes de CE2/CM1 et CM2 en vue des élections pour le Conseil municipal des jeunes ;
- Plantation d'arbres : le jeudi 9 mars avec la municipalité pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2/CM1.

#### **A venir**

- Visite de la mairie : pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2/CM1 => date à définir ;
- Une sortie spectacle au festival 123 pestacles à Uzès le 11 mai pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2/CM1 ;
- Projet écriture Slam avec les classes CE2/CM1 et CM2 :

Le 17 mars, animation « l'envers du décor » à La Route du Son (association AMPLI) à Billère + spectacle concert avec la slameuse Mélusine + visite de l'exposition « Le cheval sous le tapis » au Bel Ordinaire.

A suivre, une intervention en classe sur l'histoire de la variété française et trois interventions de la slameuse Mélusine pour des ateliers d'écriture slam

- Maison carrée : journée conte pour les quatre classes, le 30 mai avec la Compagnie Hors Sujet ; financée par la mairie ;
- Projet Natation 10 séances en P5 pour les classes CP/CE1 et CE1/CE2/CM1 ; financées par la mairie ;

Année Scolaire 2022-2023

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Projet cyclo</u> en période 5 pour les quatre classes =&gt; merci pour l'engagement des parents agréés. Actuellement nous cherchons une solution pour le stockage des vélos.</li> <li>• <u>Projet activités enchaînées</u> pour les classes de CE2/CM1 et CM2 en période 5 =&gt; date rencontre sportive à définir ;</li> <li>• <u>Projet potager</u> : Confection du cahier des charges par les élèves des classes de CE2/CM1 et CM2 de bacs de potager pour réalisation par la municipalité</li> <li>• <u>Élection du Conseil Municipal des Jeunes pour les CE2, CM1 et CM2</u> : dépôt des candidatures avant le 06/04. Élection le 27/04.</li> </ul> <p>L'équipe pédagogique est également engagée dans le projet « notre école faisons là ensemble ». Une réunion de concertation a eu lieu le 2 février. Une lettre d'information aux parents résumant les actions menées jusqu'à présent est jointe au présent compte rendu.</p>	<p>La mairie cherche une solution pour le stockage des vélos pendant le projet cyclo</p>
<p>b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés</p>	<p>Projets liaison GS CP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réalisation des cartes de vœux</li> <li>• présentation « être un lecteur » des CP/CE1 au GS,</li> <li>• spectacle de Noël avec les élèves de maternelle.</li> </ul> <p>A venir:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• après-midi jeux de société</li> <li>• ½ journée visite de l'école et échange des classes (GS dans la classe des CP et CP dans la classe de GS).</li> </ul> <p>Projets communs classes de CE2/CM1 et CM2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• écriture d'une nouvelle policière avec l'école de Bénéjacq</li> <li>• Projet d'écriture Slam</li> <li>• Travail de correspondance avec Sant Joan</li> </ul>	<p>Information</p>

Année Scolaire 2022-2023

	<p>Projets communs aux 4 classes sur l'école : listés au-dessus (rugby, cyclo, conte)</p> <p>A noter que les conseils de maîtres et de cycles permettent également d'assurer les liaisons inter cycles.</p>	
<b>3. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE</b>		
a. Bilan intermédiaire sécurité	<p>PPMS attentat intrusion à remettre à jour.</p> <p>Exercice attentat intrusion avec scénario de fuite réalisé sans incident le 12/12/2022. Néanmoins, le sifflet est inaudible entre les classes. Nécessité de prévoir une corne de brume par classe ou d'installer une alarme.</p>	5 cornes de brume vont être fournies par la mairie
b. Bilan intermédiaire de la coopérative	<p>Compte ACS : le solde actuel est de 2638 euros</p> <p>Ne sont pas déduits de ce budget la sortie au festival 123 pestacles et le projet slam.</p>	
c. Budget municipaux	<p>Le budget alloué aux écoles permet l'achat du matériel de classe (consommables), de manuels, de livres et d'outils et jeux pédagogiques pour la classe.</p> <p>Pas de demande particulière du côté des enseignantes pour l'année à venir.</p> <p>Participation de la mairie à la coopérative scolaire</p> <p>Projet piscine : prise en charge des entrées piscine et des frais de transport.</p>	En supplément de ce budget, achat de deux meubles pour rangement papier par la mairie
d. Travaux	<p><u>Réalisé :</u></p> <p>Pose d'un rideau dans la classe de Madame Coustille.</p> <p>Réparation des serrures des portails de la cour du fronton</p> <p>Changement de la lampe du TBI de la classe Madame Coustille</p> <p><u>A faire</u></p> <p>Lampe TBI classe de Madame PEES LALANE</p> <p>Son TBI classe Mme Loustau</p> <p>Installation pack office sur l'ordinateur portable de l'école</p> <p>Logiciel/ordinateur ne fonctionne pas chez Madame Coustille</p> <p>Pas d'onduleur chez Madame PEES LALANE</p> <p>Ecran défectueux classe de Madame Pucheu</p> <p>Problème de calibrage/orientation des écrans dans les quatre classes</p> <p>Serrure portillon à réparer</p>	

	Grillage abîmé le long du parking	
<b>4. QUESTIONS DES PARENTS :</b>		
a. Périscolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facturation: Où peut-on trouver les factures ? Peut-on avoir une facture papier ? Les factures sont sur le portail famille. <a href="https://nay.les-parents-services.com/">https://nay.les-parents-services.com/</a> Il n'y a plus d'édition papier. Madame Croza se tient à la disposition des parents souhaitant avoir davantage d'indications sur la marche à suivre.</li> <li>• Les représentants des parents d'élèves font remonter le niveau sonore sur les temps de garderie (adultes et enfants): Les temps de garderie et de cantine peuvent effectivement être bruyant. Le personnel encadrant doit rappeler la règle lorsque c'est nécessaire. La coordinatrice enfance est en contact régulier avec le personnel encadrant, les familles et l'équipe enseignante. Il ne faut pas hésiter à la solliciter en cas de besoin.</li> <li>• Quand aura lieu le changement de cuisine ? Le changement aura lieu le 24 avril .</li> <li>• Des parents s'interrogent sur la nécessité de fournir un certificat médical en cas d'absence pour le remboursement des repas de cantine ? La mairie confirme qu'en cas d'absence à la cantine, le repas est facturé, sauf si la famille présente un certificat médical. Elle précise également que les repas doivent être réservés au plus tard le vendredi pour la semaine suivante sur le portail famille.</li> </ul>	
b. Ecole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Temps de récréation</u> : Les représentants des parents d'élèves évoquent le fait que certains enfants font remonter que les temps de récréations leur paraissent parfois raccourcies. L'équipe pédagogique explique qu'à l'école élémentaire le temps de récréation est de 30 minutes à répartir sur la journée de classe. Les récréations ont lieu généralement de 10h30 à 10h45 et de 15h30 à 15h45. L'équipe pédagogique laisse</li> </ul>	

le temps aux enfants de se rendre aux toilettes avant et après la récréation. Ce temps pourrait être inclus dans le temps de récréation. A noter également que l'accueil de l'après-midi s'effectue dans la cour de récréation et de ce fait, les élèves peuvent bénéficier de quelques minutes de récréation à ce moment, le retour en classe ne se faisant pas toujours à 13h40 pile, heure de fermeture du portail. Dans ce cas, il peut arriver que la récréation de l'après-midi soit plus courte de quelques minutes.

- Heure de sortie : Les représentants des parents d'élèves évoquent le fait que les heures de sortie peuvent parfois « déborder » de quelques minutes.

Les élèves finissent la classe à 11h40 le matin et à 16h30 l'après-midi.

Ils sont sous la responsabilité des enseignantes jusqu'à cet horaire dans leur classe.

Il peut s'écouler ensuite un délai de quelques minutes avant d'arriver jusqu'au portail (les enfants n'ont pas tous le même rythme, il faut parfois en attendre certains).

Il peut aussi parfois arriver que les enseignantes ne sortent pas à 16h30 pile de leur classe, ce qui peut décaler de quelques minutes supplémentaires l'heure d'arrivée au portail. Elles prennent note de la remarque, et veilleront à sortir à l'heure de leur classe.

- Chauffage : Les élèves ont relevé qu'il avait pu faire froid certains jours.

La mairie confirme, qu'effectivement, il y a eu deux pannes cet hiver, qui ont été réparées dans la journée. La température est sinon correcte en dehors de ces pannes.

- Partage de la cour : Des incivilités sont régulièrement relevées dans la cour partagée de l'école. Quelles solutions ?

La municipalité et l'équipe éducative réfléchissent à un projet de fermeture d'un espace le long du canal. Cet espace serait alors exclusivement dédié à la cour de l'école.

Une proposition de projet d'aménagement a été présentée par l'équipe enseignante.

Le directeur,

Le secrétaire